

**Tableau des MAEC parcellaires MOAB : Forêt de Moulière et Plateau d'Archigny Bellefonds**

Type	Nom de la mesure (Code)	Surfaces éligibles	Surface à déclarer en	Objectifs de la mesure	Cahier des charges	Intérêts agricoles	Aide
Gestion prairie	Amélioration d'une prairie existante (PC_MOAB_ESP3)	Prairie	Prairie (PTR)	Limiter les risques de destruction des nichées tout en permettant une valorisation fourragère acceptable.	Pas d'intervention du 15/04 au 01/07 Absence de traitement phytosanitaire <b>Absence fertilisation N</b> Entretien par fauche centrifuge Cahier d'enregistrement	Favoriser la faune auxiliaire (Pollinisateurs, prédateurs des ravageurs de cultures...)	199.5 €/ha
	Amélioration d'une prairie existante (NA_MOAB_ESP4)				Pas d'intervention du 15/04 au 10/07 Absence de traitement phytosanitaire <b>Absence fertilisation N</b> Entretien par fauche centrifuge Cahier d'enregistrement	Favoriser la faune auxiliaire (Pollinisateurs, prédateurs des ravageurs de cultures...)	254 €/ha
Création de prairie	Création d'une prairie* (NA_MOAB_CPRA)	Grandes cultures Prairie < 2 ans	Prairie (PTR)	Créer des surfaces herbacées avec une flore diversifiée et riche en insectes.	Implantation d'une prairie multi-espèces Absence de traitement phytosanitaire <b>Absence fertilisation N</b> Entretien par fauche centrifuge Cahier d'enregistrement	Favoriser la faune auxiliaire Diversifier son assolement et allonger sa rotation (repos du sol, apport d'azote par les légumineuses...)	358 €/ha
	Création d'un couvert faunistique fixe (NA_MOAB_CIFF)				Implantation d'une prairie multi-espèces <b>Pas d'intervention du 01/04 au 31/07</b> Absence de traitement phytosanitaire <b>Absence de fertilisation</b> Largeur >10m Entretien par fauche centrifuge Cahier d'enregistrement	Mieux valoriser les zones les moins productives (parcelles éloignées, en pointe...) Favoriser la faune auxiliaire Diversifier son assolement et allonger sa rotation	652 €/ha

\*la réglementation PAC prévoit qu'une prairie engagée en MAE CPRA devient une prairie permanente à l'issue des 5 ans d'engagement votre prairie.

**Transparence GAEC (3 associés max)**

**Contacts :** LPO Poitou-Charentes – Louis PERSON - 07.86.31.67.67 - [louis.person@lpo.fr](mailto:louis.person@lpo.fr) (Plateau d'Archigny Bellefonds)

LPO Poitou-Charentes : Thierry DUBOIS - 06 72 46 96 58 – [thierry.dubois@lpo.fr](mailto:thierry.dubois@lpo.fr) (Forêt de Moulière)

Chambre agriculture de la Vienne – Anne-Sophie BAZILE - 06.75.73.28.51 – [maec@vienne-chambagri.fr](mailto:maec@vienne-chambagri.fr)

**Financements :**



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)